



## Plan économique du Québec – Mars 2018

### **Une meilleure mobilité pour faciliter les déplacements de tous les Québécois**

**Québec, le 27 mars 2018.** – Améliorer la qualité de vie des Québécois, c'est aussi redonner du temps aux familles en facilitant leurs déplacements dans toutes les régions du Québec. C'est sur cette base que le gouvernement présentera, au cours des prochaines semaines, la première politique de mobilité durable du Québec, qui touchera tous les aspects liés à la mobilité, que ce soit le transport collectif, le transport actif, l'électrification des transports, le réseau routier et les transports maritime, aérien et ferroviaire.

Le Québec entre maintenant dans une nouvelle ère de grands projets structurants. L'ère du développement de grands réseaux de transport modernes et performants, qui améliorent la qualité de vie de tous et façonnent l'avenir. À cet égard, le Plan économique du Québec prévoit des investissements additionnels de près de 1,8 milliard qui porteront à 3,5 milliards de dollars les ressources allouées aux cinq premières années de la nouvelle politique de mobilité durable.

Par ailleurs, cette priorité accordée à la mobilité durable se traduira concrètement par un appui à trois projets majeurs de transport collectif électrique, qui représenteront des investissements de 13,5 milliards de dollars, soit :

- le Réseau express métropolitain;
- le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal;
- le réseau de transport électrique structurant de la ville de Québec.

Ces investissements additionnels permettront également d'accroître la performance du transport collectif, son confort et son accessibilité partout au Québec. L'objectif qui s'inscrit au cœur de la politique de mobilité durable est d'assurer une meilleure planification des déplacements, d'appuyer l'innovation dans les transports et de soutenir le transport aérien régional.

#### **Citations :**

« Nous entrons dans une nouvelle ère de grands projets et nous voulons faire du nouveau Québec un leader en Amérique du Nord dans le développement de solutions modernes de transport. La réalisation de ces grands projets améliorera directement la qualité de vie des Québécois, tout en permettant de réaliser les objectifs du Québec en matière de réduction des gaz à effet de serre. »

« Le gouvernement veut offrir des moyens de transport attrayants, confortables et efficaces qui répondent aux besoins des familles. Des moyens de transport qui leur permettront de se déplacer facilement et plus rapidement tout en étant respectueux de l'environnement. »

« Enfin, la politique de mobilité durable représentera un levier important de développement économique dans toutes les régions du Québec. Elle représente une nouvelle façon de penser le développement du territoire en fonction des besoins de déplacement des gens qui l'habite. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances*

### **Faits saillants**

- 3,5 milliards de dollars pour mettre en œuvre la première politique de mobilité durable du Québec.
- Des investissements de 13,5 milliards de dollars pour de grands projets structurants en mobilité durable.
- 173 millions de dollars pour le transport aérien régional.
- 250 millions de dollars pour appuyer les municipalités pour l'entretien et la réhabilitation du réseau routier local.

### **Lien connexe :**

Fascicule *Mobilité électrique : un développement durable de tous les modes de transport* :  
[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/MobiliteElectrique\\_1819.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/MobiliteElectrique_1819.pdf)

– 30 –

### **Source :**

Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270

